

## Définition et structuration des humanités numériques dans la COMUE Lyon—Saint-Etienne

Réunion d'étape du périmètre MOM—ISH+laboratoire ECP  
Mardi 2 décembre, 9 h–12 h

### Relevé de décisions pour une feuille de route

Présents : Anne Schmitt (USR MOM), Djamel Zighed (USR ISH), Sabine Loudcher (ERIC), Julia Bonaccorsi (ELICO), Laurent Coulon (HiSOMA), Stéphane Simonian (ECP), Yanni Gunnell (tutelle Lyon 2), Bruno Morandière (USR MOM), Anne-Laure Gras (tutelle Lyon 2)

Ce texte est livré sous forme d'un « relevé de décisions commenté » (afin de laisser en relief certains débats qui ont eu lieu). Il définit 1/ une série d'objectifs à atteindre et 2/ des principes méthodologiques à respecter dans le processus de structuration des SHS dans la COMUE, *ici* sous l'angle de la création d'une infrastructure de service en appui à la recherche. Il est trop tôt pour poser une étiquette institutionnelle sur ce large dispositif unique mais multipolaire : MSH, UMS, USR, Equipex new look, commonwealth... Les tutelles se préoccuperont de ces aspects en fonction de la tournure du projet qui leur sera présenté.

Le présent texte est notamment destiné aux participants à la réunion du 10 décembre, qui se tiendra salle Reinach à la MOM, et qui a été diffusée jusqu'ici à tous les directeurs de laboratoire membres de l'ISH, de la MOM et de Lyon 2, et relayée plus largement à d'autres instances par les directions des MSH—notamment via le site participatif [dh-lyon.mom.fr](http://dh-lyon.mom.fr).

**Les tutelles Lyon 2 et CNRS/InSHS attendent que, de cette réunion d'étape du 10/12/2014 à la MOM, émerge un groupe de travail de 10 personnes environ<sup>1</sup>, qui soit représentatif des différentes sensibilités scientifiques internes à la nébuleuse des HN, et dont les travaux périodiques feront émerger, dans les mois qui viennent, un projet élaboré qui respecte les objectifs et méthodes convenus ci-dessous. Ces tutelles seront à l'écoute des demandes durant le processus et souhaitent que les directions de l'ISH et de la MOM soient les relais de l'information auprès des VP Recherche, par commodité mais aussi par légitimité dès lors que l'ISH, en particulier, est affilié à 6 tutelles de la COMUE. Cette arborescence est le seul moyen de faire circuler l'information en évitant la cacophonie.**

#### Objectifs :

- Faire évoluer les pratiques scientifiques et pédagogiques en SHS grâce au numérique.
- Créer une infrastructure de service / soutien à la recherche mono-, pluri- et inter-disciplinaire (sensu glossaire de l'HCERES) qui se pratique, sur projets, dans les UMR ou EA, dans les Labex, et dans les autres formes de structure fédérative de recherche dont les unités de base sont les unités de recherche de la COMUE. Les MSH actuelles ou futures ont pour principal rôle de servir de matrices d'incubation de projets, mais ne sont pas des UMR.
- Concevoir cette infrastructure sous la forme de deux à quatre plateformes instrumentées servant la chaîne complète des Humanités numériques, qui à ce stade des discussion veut essentiellement dire « usage de l'informatique dans les SHS »... mais doit gagner en précision par rapport à des objectifs scientifiques envisagés sur le long terme.

---

<sup>1</sup> Format possible : les deux directeurs/directrices des MSH ; un représentant du master HN en construction, et un autre du master « architecture des SI » déjà existant ; des directeurs ou représentants de laboratoires UMR et EA ayant des compétences fortes ou des projets significatifs en HN sur le site; deux IGR/IGE spécialistes des sujets abordés, sans toutefois que cela conduise à sur-représenter certaines unités de recherche ou USR par rapport à d'autres.

- S'assurer que l'infrastructure et ses plateformes ont une pertinence locale (COMUE, Ville, Région, y compris pourquoi pas Auvergne), et une lisibilité nationale, et internationale (Europe, pour l'essentiel, mais sans exclusive). Question clé : « Lyon vu de loin, c'est quoi ? ». Qui dit lisibilité dit simplicité, clarté, et bien souvent, de ce fait, attractivité.
- Proposer d'ici quelques mois au Comité PALSE, au bureau de la COMUE, et au groupe de travail IDEX un dispositif qui 1/ satisfasse toutes les tutelles du site et 2/ la tutelle CNRS : donc les tutelles dont les SHS sont la raison d'être (ENS, Lyon 2, Lyon 3, UJM, IEP) ; mais aussi celles qui sont indirectement intéressées aux SHS à des degrés divers (INSA, Lyon 1, ECL, ENTPE, ENSAL, etc.).
- Articuler la recherche à la formation, et donc définir l'intérêt, l'opportunité, les contours institutionnels et disciplinaires d'un « Master Humanités numériques » large (« de site » si possible et si affinités), dans le cadre du coloriage de deux postes « Humanités numériques » à Lyon 2 et à l'ENS dès 2015. Il faut débattre pour savoir si les HN sont une superstructure qui s'enseigne de manière générique hors des disciplines (domaine des informaticiens et des architectes de l'information), et à quel point l'entrée disciplinaire peut s'opérer. L'articulation entre une mention HN et certaines mentions disciplinaires du site est à envisager (sous quelle forme, sur quel modèle ?). Les antécédents de filières comme MISAHS, MIAS ou MASS sont éventuellement à garder à l'esprit. Un Master en co-construction existe (Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3, ENSSIB, ENS, ) et impliquerait pour l'instant ELICO, ERIC, LARHRA, CIHAM, HISoMa et le Master Architecture de l'Information de l'ENS (ICAR). Est-ce la bonne voie ? Faut-il remodeler, adapter, élargir, et si oui comment ?
- Anticiper l'aspect formation continue, indispensable pour les chercheurs et les ingénieurs dans les laboratoires et les bibliothèques. Le fait de traiter le master en même temps que l'infrastructure risque de faire passer cet aspect au second plan. En effet, la plateforme devra proposer, parmi ses services, de l'animation scientifique, c'est-à-dire des rencontres et des formations croisées entre praticiens des humanités numériques. Le seul moyen de maintenir les compétences au niveau d'excellence requis est d'organiser le partage et l'échange de compétences entre chercheurs et ingénieurs.
- Mettre en cohérence l'initiative en cours par rapport à IPEM et au futur projet Big Data/Open Data qui sera élaboré en SHS et en lien avec l'IXXI.

#### **Méthode de travail / principes :**

- Partir de l'existant et capitaliser les compétences présentes, mais rebattre les cartes en fonction des logiques d'objectifs qui unissent certaines unités de recherche/disciplines. Les périmètres actuels de l'ISH et de la MOM n'ont plus de pertinence dans cette dynamique, et il est donc plus fécond de réfléchir en dehors des contraintes de ces structures, qui seront amenées à se remodeler sur les logiques en émergence. Lorsque c'est pertinent, on peut envisager d'amplifier un existant donné, mais on doit aussi rebattre les cartes.
- Ce sont les thématiques de recherche (penser au-delà du quinquennal et donc de l'AERES) qui guident la pertinence des demandes en matière d'infrastructures/équipements, c'est-à-dire qu'il n'est pas pertinent de bâtir des plateformes techniques par simple souci d'affichage, pour se demander seulement ensuite ce qu'on va en faire. Il faut donc s'efforcer de voir au-delà des aspects de conservation/patrimonialisation/archivage/sauvegarde et mettre en avant, voire mettre au premier plan, les grandes directions des savoirs vers lesquels on souhaite se diriger, et quel type de recherche innovante en termes de production de connaissances on souhaite faire émerger grâce aux HN. Cet aspect est crucial en termes de communication auprès des disciplines et établissements non-SHS de la COMUE, qui restent légitimement dans l'expectative dès lors qu'il seront invités à être partie prenante, voire co-financeurs de certaines opérations, co-équipiers dans des programmes de recherche, etc. Ce sera également essentiel pour le jury de l>IDEX.
- Ne pas pour autant prétendre que les équipements sont systématiquement subordonnés à la recherche, puisque les Equipex ou leurs avatars (comme Image et Perception Embarquée : IPEM) justifient que l'acquisition d'équipements ab initio serve de levier dans les appels d'offre de recherche, en y ajoutant une plus value innovante qui peut être appréciée des évaluateurs.
- Ouvrir les consultations très largement, notamment vers l'ENS et Lyon 3, l'UJM, l'IEP... même si jusqu'ici les tutelles « actives » de l'ISH et de la MOM ont été Lyon 2 et le CNRS. L'impulsion donnée via le site internet collaboratif dh-lyon.mom.fr souligne la volonté d'ouverture qui s'est déjà manifestée par l'invitation de toutes les unités de Lyon 2 et des forces "humanités numériques" locales repérées à contribuer à l'élaboration du texte et à participer à une réunion le 10 décembre.

- Ouvrir les consultations aux unités de recherche Lyon 2 qui ne sont pas nécessairement membres de l'ISH ni de la MOM, et les inclure dans les listes de diffusion. Exemple : ECP (S. Simonian est présent), COACTIS (Cécile Godé, spécialiste du management des systèmes d'information), etc.
- Rédiger des documents d'étape qui pourront faire des navettes vers toutes les tutelles et leurs groupes de travail (PALSE, COMUE, IDEX) afin d'obtenir des retours. Passer systématiquement par les VP Recherche dans cette démarche.
- Accepter les contraintes immobilières de l'agglomération urbaine de la COMUE, et donc s'efforcer de faire en sorte que les ancrages géographiques de tel ou tel plateforme / pôle soient localisés à l'endroit qui conviendra au plus grand nombre d'utilisateurs.
- Eviter la cacophonie institutionnelle sur les aspects d'infrastructure technique. Exemple : la plateforme PERSEE (officine nationale de dématérialisation de documents papier) est à l'ENS (donc à Lyon), HAL est à Lyon, PROGEDO et HUMA-NUM ne le sont pas, la Ville de Lyon passe un contrat avec Google pour la numérisation d'archives écrites, et la Région lance un projet appelé French Tech. Comment capitalise-t-on et surtout orchestre-t-on ce potentiel au profit de la recherche « COMUE », du monde l'entreprise et des collectivités, voire de la formation (initiale, mais aussi continue) ? PERSEE à une mission nationale, cependant l'UMS support créée en 2013 pourrait (devrait) avoir des missions locales à intégrer dans la réflexion autour des Humanités Numériques au sein de la COMUE.

### Propositions liminaires, à débattre

- Parmi les 2 à 4 pôles qui pourraient émerger compte tenu du potentiel existant :
  - un pôle de numérisation, d'encodage et de partage des données qui sera mutualisée, basée à la MOM, et animée essentiellement par les historiens, antiquisants, littéraires... qui ont un réel savoir faire et une bonne expérience visible déjà à l'échelle européenne. Evaluer les forces dans le domaine de la TEI. Evaluer l'articulation du/des pôle de compétences lyonnais avec HUMA-NUM et PROGEDO.
  - un pôle d'analyse des contenus et d'extraction de connaissances, dite encore fouille de données. Basée dans l'enceinte de l'ISH (ou son futur avatar), elle s'appuierait sur les deux plateformes existantes de l'ISH à savoir : Panels, pour ce qui est du traitement et de l'analyse des données numériques, et Pages pour ce qui est des données textuelles et hétérogènes. Ces deux plateformes intègreraient de manière visible les outils de traitement de langue naturelle comme ceux développés par ICAR sur la textométrie, ou ceux d'Eric pour ce qui est du moissonnage et de l'analyse des réseaux sociaux, SONDY par exemple. Un interfaçage avec les activités de l'IXXI, qui est un GIS hébergé par l'ENS et largement financé par l'ENS et le CNRS ainsi que d'autres tutelles, est à étudier.
  - IPEM viendrait compléter le dispositif en ce qui concerne les images et les interfaces de communication. Reste à déterminer si c'est un pôle, une plateforme au sein d'un pôle multi-compétences (cf. supra), ou un néo-Equipex indépendant.
- L'édition numérique est à étudier sur la base des forces existantes, mais aussi à la mesure du champ de forces national qui contraint les opportunités à Lyon compte tenu d'Open Edition / Fremium (Marseille).
- Se tourner aussi vers le dispositif européen Generation & Gender (Pays-Bas et France) : si Lyon structure une partie de sa recherche autour des Etudes de Genre, qu'y a-t-il à saisir et co-construire dans ce domaine ?
- Explorer le potentiel pour Lyon de s'insérer dans les réseaux Hyperion (analyse des matériaux), OPERA (France, D, NL, GR, I, UK), SHARE (santé, vieillissement, porté par Paris-Dauphine), DARIAH (interopérabilité des données qualitatives : siège à Paris+D+NL).
- Les tutelles attendent un projet ambitieux et réaliste, fédérateur et bien articulé, et offrant à tous les chercheurs les opportunités pour développer leurs projets SHS du numérique.